



L'assemblée générale de l'association des riverains de la route de la Corniche s'est tenue en lieu et place de la salle polyvalente de Bayon.

Elle a débuté à 18h30 par l'accueil et l'adhésion des membres.

Philippe Suire, vice-président, a introduit ce temps fort par un mot qui a débouché sur la présentation de chacun des membres du Conseil d'administration.

Comme stipulé à l'ordre du jour, l'assemblée réunie a pu prendre part aux votes concernant le rapport moral présenté par Laurence Laulhé (annexe 1), le rapport d'activités présenté par Cécile Cazenave (annexe 2) et le rapport financier présenté par Véronique Paul (annexe 3).

Ces trois rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Ce premier temps s'est conclu par la réunion des membres présents en assemblée générale extraordinaire portant sur la modification des statuts de l'association. Laurence Laulhé a procédé à la présentation des statuts en mentionnant les passages à modifier (annexe 4).

Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

S'en est suivie la question du renouvellement du bureau et des membres du Conseil d'administration dont le nombre maximal est désormais fixé à sept. Après la démission de Michelle Klein et le départ d'Emmanuel Wade et Thierry Badie, aucun renouvellement n'est à prévoir. Le bureau se compose des sept membres élus : Cécile Cazenave, Françoise Fourgous, Léa Gauthier, Laurence Laulhé, Aurélie Martin-Gauthier, Véronique Paul et Philippe Suire.

Après un rappel des valeurs et des finalités de l'association, s'en sont suivis des échanges sur les points suivants :

- Participation à la vie de l'association – Création de commissions
- Travail de recensement et point sur le questionnaire
- Présentation du site internet
- Attentes et propositions des membres présents

L'assemblée générale a pris fin aux alentours de 21H et s'est clôturée par un pot de l'amitié.

Fait à Bayon le 1^{er} juillet 2023.

Véronique Paul,
Présidente

Philippe Suire,
Vice-Président